



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



Et si on utilisait enfin l'eau de pluie ?



HOP !

Le Département
vous aide à mieux la valoriser



Plus d'infos sur departement13.fr

Et si on utilisait enfin l'eau de pluie ?

Longtemps sous-estimée, l'utilisation de la pluie est aujourd'hui reconsidérée dans un contexte de changement climatique. Le Département des Bouches-du-Rhône, soutenu par l'Agence de l'Eau, s'associe avec plusieurs communes pour organiser des rencontres citoyennes avec un objectif : sensibiliser le grand public à une meilleure gestion et réutilisation de l'eau pluviale.

Valorisation de l'eau de pluie : vous pouvez agir !

Pour inciter chacun à s'impliquer, à son échelle, et à adapter ses usages, le Département et l'Agence de l'Eau viennent à votre rencontre pour vous informer :

- Sur le fonctionnement des eaux pluviales, le cycle de l'eau et le risque inondation.
- Sur l'utilité de désimperméabiliser les sols, chez vous comme dans l'espace public.
- Sur le rôle que chacun peut jouer.
- Sur des outils et des gestes simples à mettre en œuvre à l'échelle de votre jardin.
- Sur les bénéfices attendus, tant pour l'environnement qu'à titre personnel (économies, amélioration du cadre de vie, réduction des îlots de chaleur).

À l'issue de ces rencontres qui permettront de collecter vos idées et vos propositions, des outils et des fiches pédagogiques seront mises à disposition du public pour mieux gérer cette précieuse ressource.

Le calendrier des rencontres :

• MALLEMORT

> Samedi 4 mars de 10h à 12h -
Salle Dany, 835 avenue des frères
Roqueplan

> Mardi 21 mars de 15h à 17h -
Domaine de Pont Royal, ancien
point info tourisme

• VENELLES

> Jeudi 30 mars à 17h30 - Salle de la
Voûte Chabaud, place du Château

• SAINT-CHAMAS

> Samedi 11 mars de 10h à 12h -
l'Atelier 480, La Poudrerie 9 Rue
Auguste Fabre

• GRANS

> Mardi 28 mars de 18h à 20h - Maison
des associations

• CABRIES

> Jeudi 6 avril de 18h à 20h - Foyer
rural du complexe sportif Raymond
Martin, rue Raymond martin

Vous souhaitez participer à cette démarche ?
Inscrivez-vous sur eaudepluie@departement13.fr